

Location

Conditions générales de location et autres services sur Internet

Préambule

ALASKA

Entreprise indépendante

Siège social 49 route de notre dama de la gorge Tél 04.50.47.05.95.

Inscrit au Registre du Commerce et des sociétés de Grenoble sous le numéro

Hébergeur : ATOO square st jean rue saint aubert 62000 ARRAS FRANCE
Tél 04.76.01.03.91

Pour toute question, contact par email : email en creation.. ;

Contact par courrier Postal : ALASKA 49 rte de notre dame de la gorge 74170 Les contamines montjoie.

Article 1

Les différents matériels et autres services proposés, sont décrits selon un type de classification tels que détaillés sur les pages du site.

Ils sont disponibles sous réserve de confirmation par ALASKA ; cette confirmation étant effectuée par courrier électronique (e-mail), à l'adresse fournie par le client, après réception du paiement des arrhes.

Si le paiement est effectué par carte bancaire : dès réception de la confirmation de la transaction du paiement du montant des arrhes ;

Si le paiement est effectué par chèque : à réception du chèque du montant des arrhes.

Article 2

La commande du client se déroule selon les étapes suivantes :

Étape 1 : sélection de la prestation souhaitée dans l'espace de commerce en ligne ;

Étape 2 : renseignement des champs obligatoires du formulaire, valant bon de commande ;

Étape 3 : acceptation des conditions générales et de la commande par la technique du « simple clic » ;

Étape 4 : vérification par le client de la saisie de sa commande et des modifications éventuelles ;

Étape 5 : confirmation du client de sa commande.

Article 3

A compter de la confirmation de la réservation, le client dispose d'un délai de sept jours francs

pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités, conformément à l'article L. 121-20 du Code de la Consommation.

Cependant, conformément à l'article L. 121-20-2 1° du Code de la Consommation, le client ne pourra exercer son droit de rétractation dès lors qu'il aura accédé à la location et/ou tout autre service avant la fin du délai de sept jours francs.

Article 4

Le règlement des sommes dues à la réservation est effectué par carte bancaire au moyen d'un système de transmission sécurisé, par PAYBOX ou encore par chèque adressé par courrier à :

Alaska rte de notre dame de la gorge 74170 Les contamines montjoie

Le chèque devra être envoyé dans les 8 jours suivants la réservation. Dans le cas contraire, la réservation sera annulée.

Paiement par paybox : le Client devra se conformer aux conditions d'utilisation présente sur le site : www.paybox.com afin de pouvoir effectuer ses achats sur le site de ALASKA.

Le mode de paiement disponible actuellement sur le site est sécurisé. Il a été mis en place avec le partenaire bancaire (CREDIT AGRICOLE) et le partenaire informatique (ATOO) de ALASKA.

Tout paiement par carte bancaire déclenche une demande systématique d'une autorisation de débit et tout rejet, quelle qu'en soit la cause, implique l'abandon de ladite commande par la société ALASKA.

Article 5

Les photographies et éléments graphiques présentés figurent à titre indicatif, ils ne sont pas contractuels. Toutefois, ALSKA s'engage à fournir un matériel de qualité et de technique correspondant à la catégorie réservée.

Article 6

Les prix afférents aux matériels loués et autres services proposés sont indiqués sur le site de ALASKA. Les prix sont indiqués en euros et tiennent compte de la TVA applicable au jour de la commande.

Le prix est fixé par le magasin loueur .

Le prix des équipements opposables au client est celui figurant sur le site au moment de la validation de la commande par le client.

Le prix de location de matériel et/ou autre service mentionné correspond à une durée, à une catégorie et à une station déterminée ; suivant le nombre de jours de réservation, un jour supplémentaire est offert.

Attention, ce jour supplémentaire n'est pas offert dans le cas d'offres packagées incluant des services autres que la location de matériel;

Le prix mentionné lors de la réservation est établi pour la détermination des arrhes à payer lors de la réservation, qui représentent 15% de ce prix.

Le client peut souscrire une adhésion auprès d'un partenaire de Twinner Sport tel que figurant sur les pages du site et de ce fait, bénéficier de tarifs spécifiques.

Article 7

Le matériel et autres services réservés seront disponibles pour la période retenue dans le magasin loueur dont l'adresse est indiquée dans la confirmation.

Toute réclamation concernant le matériel loué et/ou tout autre service devra être adressée à ce magasin, par lettre recommandée avec AR au plus tard, trois jours ouvrables après la fin de la période retenue.

Article 8

Le matériel est réputé être en bon état et propre à une utilisation normale. Le client est seul juge de sa capacité à utiliser ce matériel.

Le matériel loué est placé sous la responsabilité du client dès qu'il en prend possession. Il doit prendre soin du matériel et lui assurer un usage normal de loisirs à l'exclusion de toutes compétitions hormis des épreuves organisées par des établissements agréés par le magasin loueur.

Le matériel est loué à l'usage exclusif du client et ne pourra en aucun cas être prêté ou sous loué ni confié à un tiers.

RESPONSABILITE - GARANTIE

Sous réserve de l'exécution des obligations découlant du contrat, le client bénéficie des dispositions suivantes, sauf cas de fraude :

1) Sauf si le client a souscrit la garantie abandon de recours « vol, casse » prévue au paragraphe 2) ci-dessous, le client ne bénéficie d'aucune couverture pour tous les dommages subis par la chose louée et engage personnellement sa responsabilité à raison desdits dommages quelle qu'en soit la cause. Toutefois, le client ne saurait être tenu responsable des conséquences dommageables des vices cachés du matériel loué ou de l'usure non apparente improprie à l'usage auquel il est destiné, dès lors que la preuve desdits vices ou usure peut être

apportée par le client.

2) Garantie « vol, casse » : le client pourra en ligne ou lors de la prise de possession du matériel, souscrire une garantie **payable d'avance** et facturée suivant les conditions affichées dans ce magasin. Auquel cas, le loueur abandonnera tout recours contre le client et prendra en charge, dans le cadre d'une utilisation normale, l'intégralité des frais de réparation ou de remplacement après déduction de la franchise équivalant au prix d'une location de 7 jours pour un matériel identique au matériel loué. Le règlement de cette franchise intervient en sus du règlement des jours de location effectués.

Matériel garanti : Franchise

Matériel non garanti : Remboursement

49 euros pour Junior-Baby

69 euros pour loisir

89 euros pour confirmé

129 euros pour expert

149 euros pour expert Prestige

Facturation de 15 euros en cas de casse ou vol de bâtons

Conditions applicables uniquement pour les skis.

La garantie ne s'applique pas aux bâtons et chaussures.

150 à 249 euros pour Junior-Baby

250 à 349 euros pour loisir

350 à 449 euros pour confirmé

450 à 649 euros pour expert

+ de 650 euros pour expert Prestige

Vétusté : -15% par année d'ancienneté du matériel

Pour permettre la mise en jeu de cette garantie, le client devra :

- en cas de vol : fournir au magasin, dans les 24 heures, l'original du dépôt de plainte pour vol, délivré par la gendarmerie ou les services de police.

- en cas de casse : restituer le matériel endommagé au magasin Twinner Sport et celui-ci devra être reconnaissable et complet.

3) La perte et la disparition du matériel ne sont pas couverts. Dans ces cas, le matériel sera facturé au client sur la base du prix de vente TTC du matériel, déduction faite d'un pourcentage de vétusté de 15% par an.

4) En cas de vol par le client, de détournement ou dommage quelconque au matériel résultant du non-respect des règles d'utilisation ou de la réglementation en vigueur, ou des termes et conditions du présent contrat, Alaska est habilitée à exercer un recours pour la totalité du préjudice.

Article 9

Chaque durée de location des équipements peut-être ajustée grâce à la personnalisation « multi-date ».

La durée de location et/ou tout autre service est fixée pour la période indiquée sur la réservation ; la journée débutant à l'ouverture du magasin loueur et se terminant à sa fermeture.

En aucun cas, cette période ne pourra être modifiée sans l'accord du magasin loueur.

Après retrait du matériel, si le client réduit la durée de location pour quelque cause que ce soit, le règlement des arrhes ainsi que le règlement du solde définitif du prix de la location ne pourront donner lieu à un remboursement.

Le matériel doit être retiré le jour prévu ; tout retard devra être signalé au magasin loueur.

Passé un délai de 2 jours, la réservation sera annulée et le montant des arrhes conservé par Twinner Sport.

Article 10

Le matériel ou l'équipement devra être restitué en bon état.

Le défaut de restitution de matériel pourra donner lieu à la mise en place d'une procédure de restitution engagée à l'encontre du client et dont les frais seront à la charge de celui-ci, en sus du prix du matériel non restitué qui lui sera facturé à sa valeur marchande TTC à la date prévue de restitution.

Article 11

En choisissant l'option « garantie annulation séjour » (facultative), le client a la possibilité de renoncer à la location de matériel et/ou autre service, à condition de le faire jusqu'à la veille de la date prévue par email à EMAIL EN COUR ...

ALASKA restituera alors les arrhes versées, , dans les 15 jours suivant la réception de la demande.

A défaut de faire connaître son intention de renoncer à la location dans le délai ci-dessus, la somme versée ne sera pas restituée.

Article 12

Le fait pour le client d'activer l'option « j'accepte les conditions générales de location et autres services », vaut l'acceptation des présentes conditions générales ainsi que du bon de commande et constitue une signature électronique qui a, entre les parties, la même valeur qu'une signature manuscrite.

Article 13

Des liens hypertextes peuvent renvoyer vers d'autres sites que celui de ALASKA ; ALASKA ne saurait être responsable, à quelque titre que ce soit, du contenu des sites visités par l'internaute, dans le cas où ces sites contreviendraient aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Article 14

Les informations qui sont demandées par ALASKA sont nécessaires au traitement de la commande.

Le client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification, de suppression des données qui le concernent, en écrivant à ALASKA :

Par email : EMAIL EN COUR

Par courrier postal 49 rte de notre dame de la gorge 74170 Les contamines montjoie.

Article 15

La version des conditions générales opposables au client est celle figurant sur le site au moment de la validation de la commande par le client.

Les conditions générales figurant en ligne sur le site web deALASKA prévalent sur toutes les versions papier de dates antérieures.

Les conditions générales sont susceptibles d'être modifiées à tout moment par ALASKA.

Les différentes versions des conditions générales sont archivées par ALASKA.

Article 18

Les transactions sont effectuées en langue française (les traductions en autres langues n'ayant qu'une valeur indicative).

Ce contrat est soumis aux lois françaises, et les transactions sont effectuées en Euros.